



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

anxiolytiques

Question écrite n° 27531

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur l'augmentation du dopage chez les étudiants. En 1997, une enquête de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) avait montré qu'un étudiant sur 5 se « dopait » avant les examens. La même étude, effectuée en 2006, a abouti au même résultat. La plupart d'entre eux consomment des « dopants » légers (vitamines, plantes, magnésium). Ainsi le marché des compléments alimentaires est en perpétuelle progression. En 2007, les recettes s'élevaient à plus d'un milliard d'euros, soit 8 % d'augmentation par rapport à 2006. Outre ces « dopants » légers, de jeunes étudiants consomment régulièrement des anxiolytiques, sans toujours en connaître les effets. Ainsi, se dessine aujourd'hui un problème d'envergure ; les patients, de jeunes étudiants, cherchent des produits, non pas pour soigner une maladie, mais pour être plus performants intellectuellement ou moins stressés. Il y a une vraie confusion du médical et du social, au risque que vienne le jour où certains n'arriveront plus à suivre cette course à la performance. En conséquence, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour enrayer cet état de fait.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27531

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6087

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)